COMITE DE SUIVI FEADER du 6 avril 2016
Type d'opération 1.1 A : Formation professionnelle et acquisition de compétences

Grille de sélection ayant reçu l'avis favorable du Comité

Critère de sélection	Modalités	Points
Qualité des organismes de formation ou OPCA/FAF et compétences de leur personnel de formation*	**Adhésion à une démarche qualité orientée sur la formation**	
	L'organisme de formation adhère à une démarche qualité orientée sur la formation	2
	L'organisme de formation est en cours d'adhésion à une démarche qualité orientée sur la formation	1
	L'organisme de formation n'est pas dans une démarche qualité orientée sur la formation	0
	Expérience des formateurs	
	Le(s) formateur(s) proposé(s) justifie(nt) d'une expérience de plus de 3 ans reconnue dans la thématique et en tant que formateur	4
	Le(s) formateur(s) proposé(s) justifie(nt) d'une expérience de plus d'un an jusqu'à 3 ans dans la thématique et/ou en tant que formateur	2
	Le(s) formateur(s) proposé(s) justifie(nt) d'une expérience de 1 an ou moins dans la thématique et/ou en tant que formateur	0
Cohérence et pertinence des propositions des organismes de formation et/ou OPCA/FAF en réponse aux appels à projets	**Contenu de l'action**	
	Le contenu répond aux attentes d'une ou plusieurs sous-thématiques de l'appel à projet	4
	Le contenu ne répond pas aux attentes des sous-thématiques de l'appel à projet	0
	Adéquation entre les besoins et l'action de formation	
	Le diagnostic sur lequel l'action se fonde est complet et l'action de formation permet de répondre aux besoins exprimés	4
	Le diagnostic sur lequel l'action se fonde est incomplet ou l'action de formation ne permet pas de répondre aux besoins exprimés	0
	Cohérence des modalités pédagogiques	
	Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont cohérents à la fois avec le public ciblé et avec les besoins de formation sur la thématique	3
	Les moyens pédagogiques mis en œuvre ne sont pas cohérents avec le projet	0
	Efficience de l'action	
	Coût horaire de l'action proposée inférieure au coût moyen des actions proposées pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action de formation en salle, OU incluant des visites/déplacements, OU sous forme d'ateliers/travaux pratiques)	4
	Coût horaire de l'action proposée supérieure de moins de 50% au coût moyen des actions proposées pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action de formation en salle, OU incluant des visites/déplacements, OU sous forme d'ateliers/travaux pratiques)	2
	Coût horaire de l'action proposée supérieure de 50% ou plus au coût moyen des actions proposées pour l'Appel à Projet, pour sa catégorie (action de formation en salle, OU incluant des visites/déplacements, OU sous forme d'ateliers/travaux pratiques)	0
	Recrutement des stagiaires sur l'action de formation	
	Les modalités envisagées d'information de l'action de formation sont adaptées vis-à-vis du public cible	2
	Les modalités envisagées d'information de l'action de formation ne sont pas adaptées vis-à-vis du public cible	0
	Suivi pédagogique	
	Les moyens mis en œuvre pour le suivi des stagiaires à l'issue de la formation sont importants (suivi des stagiaires à 3 mois et à 6 mois, et évaluation...)	2
	Il n'y a pas de suivi pédagogique à l'issue de la formation (unique évaluation à chaud de la formation)	0

Les projets sont classés par ordre décroissant de notes totales et retenus dans cet ordre jusqu'à épuisement des crédits.
Tout projet obtenant une note inférieure ou égale à 8 est rejeté même si les crédits ne sont pas épuisés.